

**AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE DANS L'ANCIEN PRESBYTERE**

Le Conseil Municipal, par **11 voix pour et 2 abstentions** :  
 - **autorise** M. le Maire à lancer la consultation des entreprises pour l'aménagement de la mairie dans l'ancien presbytère.

**ACHAT D'UN LAVE LINGE ET D'UN SÈCHE LINGE POUR L'ÉCOLE**

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire en investissement :  
**1)** l'achat d'un lave linge et d'un sèche linge pour l'école pour des raisons d'hygiène et de sécurité. (actuellement les draps, les torchons ... sont lavés personnellement par les agents)  
**2)** l'achat d'un défibrillateur avec la Communauté de Communes.  
 Il présente le devis de GITEM à Janzé : le prix du lave linge s'élève à 599.00 € TTC, et le sèche linge à 365.00 € TTC.  
 Après délibération, Le Conseil Municipal **à l'unanimité** :  
 - **accepte** l'achat d'un lave linge et d'un sèche linge, coût total 806.03 € H.T.  
 - **donne** son accord pour l'achat groupé d'un défibrillateur avec la communauté de communes MS.

**EFFACEMENT DES RÉSEAUX « RUE DES SAULNIERS »**

Le Conseil Municipal après délibération :  
 - **donne** son accord de principe pour l'inscription de la commune au programme d'effacement des réseaux du « rue des Saulniers »,  
 - **décide** de lancer les études préalables.

**RENOUVELLEMENT OUVERTURE DE CRÉDIT DE TRESORERIE AUPRÈS DE LA CAISSE DU CRÉDIT AGRICOLE**

Le Conseil Municipal **à l'unanimité** :  
 - **accepte** de renouveler l'ouverture de crédit auprès de la Caisse du Crédit Agricole d'une année, soit jusqu'à octobre 2011 aux mêmes conditions :

- Montant : 150 000 Euros,
- Durée : un an,
- Taux variable : 1,34% à ce jour, soit Euribor 3 mois moyenné (0,89% au 01/09/10) majoré de 0,45%,
- Intérêts : Postcomptés Payables trimestriellement (sur montant utilisé et sur la durée d'utilisation),
- Frais de dossier et commission : Néant

**DÉCISIONS**

**Subvention centre de loisirs Crevin**

Le Conseil Municipal **à l'unanimité** :  
 - **accepte** de verser à la commune de CREVIN pour le CLSH une subvention de 5 € par enfant, par journée d'accueil, sur présentation de la liste des enfants présents.

**Cantine école**

Depuis le 13 septembre Mme FAVRY Chantal assure le service à la cantine en remplacement de Mme LECLERC Brigitte ayant fait valoir ses droits à la retraite.

**Divers**

**Ecrans ordinateurs à donner**

5 écrans 17" à tube cathodique

Si vous êtes intéressé par ces équipements vous pouvez prendre contact avec la mairie.



**Recherche logement chez l'habitant**

Si vous avez la possibilité de loger un jeune durant sa formation (environ 15 semaines jusqu'au mois de juillet,) Merci de contacter la mairie pour plus de renseignements.

**Le Restaurant « Le Saulnier »**

02.99.44.64.56

vous propose sur réservation,  
 le samedi 23 octobre,  
 une de ses spécialités,  
 « son couscous maison ».

**Infos utiles et pratiques**

**Communiqué Direction des Finances Publiques**

Vous êtes assujettis à l'Impôt sur le Revenu, à la Taxe d'habitation, à la Taxe Foncière, la Direction Générale des Finances Publiques vous propose des moyens de paiement modernes, simples, pratiques et sûrs.

Plusieurs formes de paiement sont à votre disposition :

- ☞ **Le prélèvement à l'échéance** s'effectue 10 jours après la date limite de paiement et vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement.
- ☞ **Le prélèvement mensuel** s'effectue le 15 de chaque mois de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre, s'il y a une augmentation de votre impôt.
- ☞ **Le paiement direct en ligne** sur le site impots.gouv.fr est une formule souple de prélèvement que vous choisissez ou non à chaque échéance.

Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel, contactez votre trésorerie ou votre service des impôts des particuliers (SIP) dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition ou sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

**Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35) : une instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels du département**

**Consommateur, vous avez un différend avec un professionnel...**

avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre opérateur de téléphonie mobile, votre garagiste, un artisan, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un prestataire de services (voyagistes, cuisinistes, auto-écoles...), un commerçant...

La CRLC 35 peut vous aider à le régler à l'amiable.

Elle intervient **GRATUITEMENT** et dans tout le département (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine). Aujourd'hui, elle permet le règlement de 8 affaires sur 10 qui lui sont soumises.

La procédure est simple, rapide et facile d'accès.

Pour saisir la Commission, il suffit d'adresser un courrier à : **CRLC 35 - BP 20618 – 35006 RENNES CEDEX**

Ou de prendre rendez-vous au 02 99 30 35 55  
 Pour en savoir plus : [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org) (rubrique « litiges »)  
 Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – **02.99.30.35.50** – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)



Tél : 02 99 44 60 03  
 Fax : 02 99 44 61 72  
[mairie.saulnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.saulnieres@wanadoo.fr)  
<http://www.saulnieres35.fr/>

*Flash infos n°30*

**RELAIS DU SEMNON 2010**

Le dimanche 26 septembre dernier, le relais du Semnon a traversé notre village. Merci aux bénévoles qui ont assuré sécurité, pointages, ravitaillement .... et félicitations à notre représentant communal, centbornard, « Bruno BARRÉ », qui est passé en tête à Saulnières après 34 km de course, et qui a terminé à l'honorable 16<sup>ème</sup> place sur 58 classés (10 h 32 mn 35 s).



On peut féliciter également l'équipe « les cousins d'armorique » dont Yohann BITAULD faisait partie qui a terminé 53<sup>ème</sup> sur 115 ( 7 h 54 mn 41) et l'équipe « les tontons d'armorique » dont Jean-Paul BITAULD faisait partie qui a terminé 86<sup>ème</sup> sur 115 équipes classées (8 h 31 mn 55).

**Forum Entour'Âge**

**Vendredi 26 Novembre 2010**

**Communiqué de presse**

Le CLIC des Quatre Rivières, service gratuit et personnalisé d'information et d'orientation au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur entourage, organise le **vendredi 26 novembre 2010** le Forum Entour'Âge à l'Espace Galatée de Guichen. Ce forum sera l'occasion pour le public de venir découvrir les services et dispositifs présents sur les cantons de Bain-de-Bretagne, Guichen, Le Sel-de-Bretagne. Se renseigner : **CLIC 02 99 52 01 59**

**Manifestations 2010 - 2011**

<b>Des Livres et Nous</b>	Mois du documentaire	<b>21 novembre</b>
<b>Loisirs en Herbe</b>	Marché de Noël	<b>05 décembre</b>
<b>Les Enfants d'Abord</b>	Soirée galettes	<b>29 janvier 2011</b>

**Assistantes maternelles :**

Vous pouvez consulter la liste des assistantes maternelles à cette adresse : [www.assistantsmaternelles35.fr](http://www.assistantsmaternelles35.fr)

**Chèque sport 2010/2011 :**

Vous avez entre 16 et 18 ans en 2011 ? Profitez du Chèque Sport lancé par la Région Bretagne pour participer en club le ou les sports de votre choix, avec une réduction de 15 € Pour en savoir plus : [www.bretagne.fr/chequesport](http://www.bretagne.fr/chequesport)

**Recensement militaire :**

Les jeunes gens (filles et garçons), nés en **1994** sont priés de passer en Mairie munis du livret de famille **à leur date anniversaire**. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

**Commémoration du 11 novembre 2010**

Cette année, la cérémonie aura lieu le 7 novembre : rendez vous à la mairie à 10 H 30, messe et dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.



A cette occasion et comme annoncé dans le flash infos N° 29, les anciens combattants et la municipalité organisent une exposition, d'une part sur la citoyenneté, et d'autre part sur les archives militaires concernant les soldats de SAULNIÈRES « morts pour la France » lors du conflit de 14-18.

Cette présentation aura lieu, à la mairie, salle du conseil municipal, le 7 novembre de 10 H à 16 H et les 11, 13 et 14 novembre de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H.

Il est toujours temps de nous faire parvenir vos témoignages ou documents personnels.

**INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALE**

Nouveaux arrivants, Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale, il suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant **fin décembre 2010**.



De septembre 2010 à avril 2011, la France recense ses exploitations agricoles. Une collecte d'informations est conduite par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur l'ensemble du territoire national.

Mairie fermée les 2 et 12 /11/2010	Bibliothèque	Déchetterie (01/04 au 31/10)	Déchetterie (01/11 au 31/03)
<b>lundi</b> 9h-11h30 15h-17h	<b>lundi</b> 16h 18h	<b>lundi</b> 9h-12h30 14h-18h30	<b>lundi</b> 9h-12h30 14h-17h00
<b>mardi</b> 9h-11h30 15h-17h	Mercredi 15h 17h	<b>mercredi</b> 14h-18h30	<b>mercredi</b> 14h-17h00
<b>jeudi</b> 9h-11h30 // // // // // // // //		<b>vendredi</b> 14h-18h30	<b>vendredi</b> 14h-17h00
<b>vendredi</b> 9h-11h30 15h-17h	Samedi 10h 12h	<b>samedi</b> 9h-12h30 14h-18h30	<b>samedi</b> 9h-12h30 14h-17h00



**Calendrier des matchs de football**

	ÉQUIPE A	ÉQUIPE B
24-oct.	<b>Saulnières A</b> Tresboeuf	Lalleu 2 <b>Saulnières 2</b>
7-nov.	Laillé 2 <b>Saulnières A</b>	<b>Saulnières 2</b> Laillé 3
14-nov.	<b>Saulnières A</b> Chanteloup A	Gd Fougeray 3 <b>Saulnières 2</b>

Tous les lundis de 20H à 21H.



Chaque vendredi soir, c'est l'entraînement ponctuel pour les plus jeunes d'abord, avec Yann Lemasson éducateur sportif de l'office des sports du Sel de Bretagne. Les horaires : **19H00 à 20H30** avec une cotisation de 35€.

Dix jeunes de 7 à 11 ans sont présents, nous espérons que le groupe s'agrandisse.

Un stage de perfectionnement "Pays" aura lieu à Saulnières les 28 et 29 / oct de 10H00 à 16H00 pour les jeunes de 7 à 11 ans. Ce stage regroupe les cantons du Sel, de Bain et de Guichen.

Pour les adultes, nous attendons un peu plus de licenciés pour se déterminer sur un créneau horaire à suivre. Pour l'instant, quatre adultes restent sur l'horaire des jeunes. (19H00 à 20H30) Nous attendons d'autres adultes pour étoffer l'effectif afin de commencer plus tard à 20H30. La cotisation adulte est de 45€.

**Les Enfants d'Abord**

Comme chaque année, la rentrée scolaire marque le redémarrage des activités de l'association des parents d'élèves de l'école de la commune.

Le but de cette association est de dégager des fonds mis à la disposition de l'équipe enseignante pour financer des sorties scolaires, des activités socio-culturelles, etc...

Nous avons attaqué l'année avec le désormais traditionnel vide-grenier du premier week-end de Septembre qui fut un succès : fréquentation en hausse, presque 80 exposants, une grosse participation au concours de palets, une excellente ambiance tout au long de la journée... et quelques bonnes affaires en prime !

Dans le courant de l'année sont déjà programmées les manifestations suivantes :

**24 Octobre** : vente de viennoiseries livrées à domicile.

**17 Décembre** : fête de Noël pour les enfants de l'école et leurs parents.

**29 Janvier** : grande soirée galettes.

**25 juin** : kermesse de l'école.

Samedi 29 Janvier 2011

**Grande soirée Galettes**

Salle des fêtes de Saulnières à partir de 19h30

Avec animation musicale

Bientôt dans vos boîtes aux lettres

Nous réfléchissons toujours à l'organisation, à la fin du printemps, d'un concours de pêche dans l'étang de la commune.

**Bibliothèque « Des Livres et Nous »**



Une date : **le dimanche 21 novembre à 15h**

Un lieu : **salle des fêtes** de Saulnières

Un évènement : **le mois du documentaire**

Cette année en effet, la bibliothèque de Saulnières participe à nouveau à la manifestation nationale « **Le mois du Documentaire** », et accueillera la projection d'un documentaire à la salle des fêtes (entrée libre), en partenariat avec la communauté de communes. « **Le beau combat** », (*procès de l'Amoco Cadiz*)

Depuis la rentrée de septembre, la bibliothèque fonctionne avec un nouveau logiciel. Quelques ajustements de démarrage sont encore nécessaires ; la formation des bénévoles doit se poursuivre.

En ce qui concerne les « Prix de Lecture », ils seront reconduits cette année le **prix de Lecture « Des Livres et Nous »** adulte, ainsi que le **prix ado** (Les ados peuvent s'inscrire aussi bien en bibliothèque qu'au collège).

Les lauréats de l'année écoulée sont : Patricia Torrente (« Le sang des Nadhas ») pour le prix ado, et pour le prix « Des Livres et Nous »

**Loisirs en Herbe** Association de travaux manuels

Nos ateliers ont repris depuis le 21 septembre 2010 dans une ambiance sympathique. Les ateliers se feront uniquement les mardis soirs de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de Saulnières.



**Au programme :** Marché de Noël **dimanche 5 décembre 2010**. Les ateliers de septembre à novembre seront donc consacrés à la fabrication d'objets pour le Marché de Noël et

les ateliers de décembre à juin pour les membres de l'association.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, voici les dates des prochains ateliers : **mardi 5 octobre, 19 octobre, 16 novembre et 30 novembre**.

La cotisation n'est que de 20,00€ pour l'année, n'hésitez pas à venir assister à un atelier ou nous contacter pour plus de renseignements :

Vous pouvez déjà retenir quelques dates :

**Marché de Noël : dimanche 5 décembre 2010**  
**Carnaval : samedi 12 mars 2011**

☎ Nathalie Guillouis : 02 99 44 79 84  
☎ Christine Lebeau : 02 99 44 61 85

*Les décisions municipales*

**06/07/10 CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFILIATION AU CENTRE DE REMBOURSEMENT CESU.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **accepte** de demander son affiliation au centre de remboursement CESU

- **autorise** le Maire à signer la convention

**ACQUISITION « LOGICIEL : CIMETIÈRE »**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **accepte** l'achat d'un logiciel pour la gestion « cimetière » pour un montant de 350 € H.T.

**FEUX SIGNALISATION RUE DES PALUDIERS**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune a été retenue pour la réalisation des travaux de feux de signalisation rue des Paludiers. Il est proposé une subvention de 3 407 €. Afin de permettre le paiement de cette subvention le Conseil Municipal doit au préalable l'accepter.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **accepte** la somme proposée, soit 3 407 €,

- **s'engage** à faire exécuter les travaux rapidement.

**RÉHABILITATION PRESBYTÈRE CONTRAT : RELEVÉ ÉTAT DES LIEUX – ESQUISSE N°2**

M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de rémunération de Mr PELERIN pour la phase esquisse n°2 du dossier d'aménagement de la mairie dans l'ancien presbytère, qui a permis de déposer le dossier de demande de DGE.

La rémunération de l'architecte est fixée d'une manière forfaitaire.

Base phase Esquisse : 3 500.00 € H.T.

Remise pour documents inchangés : - 1 000.00 € soit 2 500.00 € H.T.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **accepte** la proposition ci-dessus.

**TARIFS : CANTINE ET GARDERIE APPLICABLE AU 01 SEPTEMBRE 2010**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il faut définir les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée 2010-2011.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **applique** le tarif ci-dessous, soit :

Tarifs	
Cantine	3.00 €
Garderie (inchangé)	0.55 € la ½ heure. 3.00 € le ¼ d'heure après 18h45

**CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Vu l'accord de principe de recruter d'un agent en CUI lors de la réunion du 06 mai 2010,

M. le Maire rappelle la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 réformant les politiques d'insertion, qui prévoit une refonte des contrats aidés par la mise en place du CONTRAT UNIQUE D'INSERTION, et propose la création d'un contrat unique d'insertion pour un emploi adjoint technique 2ème classe pour tous les travaux d'entretien de voirie, espaces verts, et bâtiments, à temps complet, à compter du 26 juillet 2010 et pour une durée de 24 mois.

Le recrutement sera effectué sous contrôle de pôle emploi et la commune bénéficiera d'une prise en charge de la rémunération de 95 % du taux horaire brut du SMIC.

le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **charge** M. le Maire du recrutement de l'agent,

- **habilite** M. le Maire à signer le contrat correspondant à une durée de 24 mois.

**ACQUISITION IMMEUBLES PARCELLES AA 62 – 217 - 225**

Le Conseil Municipal à l'unanimité

**décide** de l'acquisition des parcelles AA 62 – 217 - 225 appartenant à Mr HASLÉ,

**autorise** Mr le Maire à en poursuivre la réalisation par la signature des pièces s'y rapportant en l'Étude de Maître ANDRÉ - BRANELLEC, Notaire à JANZÉ (35).

**RÉHABILITATION EN MAIRIE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE : CHOIX DU-MAÎTRE D'ŒUVRE**

M. le Maire présente au Conseil Municipal les réponses à l'appel de candidature en date du 18 juin 2010 pour le marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation en mairie de l'ancien presbytère :

ARCHITECTES	TAUX Honoraires
COROLLER Pascal Rennes	12%
RAULT Yvick Rennes	11.80%
PELLERIN Christian Janzé	9%

le Conseil Municipal à l'unanimité :

**retient** Christian PELLERIN pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation en mairie de l'ancien presbytère.

**MISE A DISPOSITION LOCAL 12, RUE DES PALUDIERS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Mr RIGAUD Gérard domicilié à SAULNIÈRES, pour occuper le local 12 rue des Paludiers à des fonctions commerciales.

La mise à disposition serait consentie à titre précaire pour une durée d'un an dans l'attente de la réalisation des aménagements prévus sur le site.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe de la mise à disposition du local 12 rue des Paludiers à Mr RIGAUD Gérard

le Conseil Municipal à l'unanimité :

**émet** un avis favorable sur la mise à disposition gratuite de ce local, **dit** que les conditions de locations seront définies dans le bail,

**DÉCISIONS**

**Subvention centre de loisirs Tresboeuf**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **accepte** de verser à l'association Famille Rurale de Tresboeuf une subvention de 5 € par enfant, par journée d'accueil, sur présentation de la liste des enfants présents.

**Nettoyage vitres bâtiments communaux**

Après consultation de 4 entreprises le Conseil municipal par à l'unanimité

- **décide** de confier le nettoyage des vitres de tous les bâtiments communaux à l'entreprise ABER de CHANTEPIE la moins disante pour un montant de 250 € HT

**Décorations fin d'année**

Suite à l'offre promotionnelle de la Société Decolum, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **décide** de l'achat de décorations pour un coût de 3 041.70 € H.T.

**15/09/10 CONSEIL MUNICIPAL**